

## **Réunion conjointe AFRALO / AfrICANN**

Singapour, 11 Février 2015

-----  
**Projet de Déclaration**  
-----

Les membres de la communauté Africaine de l'ICANN participant à la 52<sup>ème</sup> réunion internationale publique de l'ICANN à Singapour, et assistant à la réunion conjointe AFRALO / AfrICANN le Mercredi 11 Février 2015 ont discuté le sujet de la responsabilité et la redevabilité d'ICANN (ICANN accountability) à la lumière de l'intention du gouvernement Américain de retirer sa supervision sur les fonctions de l'IANA.

Après avoir passé en revue les mécanismes de responsabilité et de redevabilité (Accountability) déjà existants (dans les règlements d'ICANN, l'Affirmation de l'engagement « AoC », la juridiction de l'état de Californie, les juridictions des autres nations où ICANN a une présence et les contrats), Les participants ont constaté que ces mécanismes nécessitent d'être améliorés pour satisfaire les attentes des parties prenantes de la communauté de l'Internet.

Ils pensent que tout mécanisme de responsabilité et de redevabilité (nouveau ou amélioré) devrait :

- Etre basé sur l'approche multi-acteurs, assurant toute sorte de diversité (culture, langue, genre, âge, ...)
- Etre mise en œuvre une fois définitivement adopté.
- Eviter d'apporter plus de changement à la structure de l'organisation qu'il ne soit nécessaire
- Préserver la nature multi-acteur d'ICANN
- Eviter de privilégier une ou plusieurs des parties sur les autres
- Maintenir et améliorer le modèle de prise de décision « du bas vers le haut »
- Habilitier la communauté pour assurer qu'ICANN reste responsable et redevable à ses parties prenantes
- Assurer et améliorer la sécurité, stabilité et flexibilité du système du DNS
- Servir l'intérêt public au détriment de tout autre intérêt, qu'il soit politique, financier ou autre.
- Améliorer la confiance de toutes les parties impliquées ou affectées dans l'organisation.

Les participants à la réunion conjointe AFRALO / AfrICANN pensent fortement que la communauté d'ICANN devrait participer avec toutes ses parties prenantes et sur le même pied d'égalité au processus de responsabilité et de redevabilité (Accountability).